



À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à l'édifice municipal, le mardi, 26 septembre 2017 à 19 h 30, sont présents les conseillers (ères) suivants (es):

Messieurs les conseillers Yves Barrette, Alexandre Provost, Bernard Rousselle et Laurent Patenaude ainsi que madame la conseillère France Quintin Blum, sous la présidence de monsieur Luc Mercier, maire.

Est aussi présente: la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Michèle Bertrand et aucun citoyen n'est présent.

Madame Catherine Cardinal, conseillère est absente.

1. **Ouverture de la séance**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Luc Mercier.

17-09-272 2. **Regroupement des offices municipaux des municipalités de Saint-Alexandre, Saint-Jean-sur-Richelieu, Hemmingford, Napierville, Mont-Saint-Grégoire et Lacolle**

CONSIDÉRANT QUE l'Office municipal d'habitation de Saint-Alexandre et des offices municipaux d'habitation du Haut-Richelieu, de Village Hemmingford, de Napierville, de Mont-Saint-Grégoire et de Lacolle ont demandé l'autorisation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de se regrouper;

CONSIDÉRANT QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Village Hemmingford, de Napierville, de Mont-Saint-Grégoire et de Lacolle un projet d'entente de regroupement des Offices municipaux d'habitation et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

CONSIDÉRANT QUE les Offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

CONSIDÉRANT QU'après l'étude du projet d'entente de regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Laurent Patenaude, appuyé par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu, sur recommandation du comité exécutif, que le conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation de Saint-Alexandre et des offices municipaux d'habitation du Haut-Richelieu, de Village Hemmingford, de Napierville, de Mont-Saint-Grégoire et de Lacolle suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

3. **Offre de services - Les Consultants S.M. inc. - PIIRL 631-B**

Aucune résolution.

4. **Période de questions**

Aucune question n'est adressée à monsieur le maire.

17-09-273 5. **Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Certificats de crédits

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses autorisées à la présence séance.

Luc Mercier
Maire

Michèle Bertrand
Directrice générale et secrétaire-trésorière